



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **31 août 2009**

Décision n° **B-2009-1033**

commune (s) : Bron

objet : Déclassement du domaine public de voirie communautaire de la rue Blériot et de la place de la Fraternité

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 24 août 2009

Compte-rendu affiché le : 1er septembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme Besson, MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, David G., Imbert A.

Absents excusés : MM. Reppelin, Buna (pouvoir à M. Bouju), Arrue, Mme David M. (pouvoir à M. David G.), MM. Barge (pouvoir à M. Abadie), Passi (pouvoir à M. Charrier), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), MM. Assi, Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mmes Elmalan, Peytavin, MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 31 août 2009

Décision n° B-2009-1033

commune (s) : Bron

objet : **Déclassement du domaine public de voirie communautaire de la rue Blériot et de la place de la Fraternité**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 20 août 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.9.

L'opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon démarre par une intervention située au sud du quartier.

Il s'agit de la redynamisation du centre commercial par l'établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Epareca), comprenant la réhabilitation des commerces et logements existants ainsi que la construction d'un îlot sur la place de la Fraternité par l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône.

Cet îlot comprend une Maison du Rhône, un pôle petite enfance et 30 autres logements.

Ce secteur est délimité par les rues Blériot, Guynemer, Bramet et Brossolette.

Afin de démarrer cette opération, la rue Louis Blériot et la place de la Fraternité doivent être déclassées (voir plan ci-joint).

A cet effet, une enquête technique a été réalisée montrant la présence de réseaux notamment : conduite d'eau potable, France Télécom, Electricité Réseau Distribution France (ERDF), Gaz Réseau Distribution France (GRDF).

Le dévoiement des réseaux sera pris en charge dans le cadre de l'opération Bron Terraillon.

L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement.

Par arrêté n° 2009-03-30-R-0088 du 30 mars 2009, une enquête publique a été prescrite. A l'issue de celle-ci, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Prononce, après désaffection, le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire de la rue Blériot et de la place de la Fraternité à Bron d'une superficie de 1 600 mètres carrés environ.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 septembre 2009.